

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Syndicat mixte : EPTB GARDONS (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25300271100021

POSTE COMPTABLE : PAIERIE DEPARTEMENTALE DU GARD

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : Budget Principal (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	40

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	42
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	43
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	47
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	48
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	49

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	54
B9 - Etat du personnel	55
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	58
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	59
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	61

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	199 750

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Informations financières – ratios

	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	27,60
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	23,32
3 Dépenses d'équipement brut / population	43,23
4 Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5 DGF / population	0,00
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	26,83 %
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	123,11 %
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	185,38 %
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-18,35 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- ~~avec~~ (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ; **sans vote formel au niveau des chapitres**
- ~~avec~~ (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
 - Investissement : 7.50%
- cf. délibération 2023/18 du 28/03/2023

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

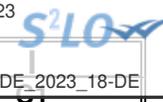
(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.



I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	4 624 381,78	6 120 734,48	940 756,33	A1 2 437 109,03
Investissement	1 350 375,26	1 606 694,50	(3) -1 310 191,43	A2 -1 053 872,19
Fonctionnement	3 274 006,52	4 514 039,98	(4) 2 250 947,76	A3 3 490 981,22

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses		Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 135 222,72	III + IV	940 437,83	B1 805 215,11
Investissement	I 135 222,72	III	940 437,83	B2 805 215,11
Fonctionnement	II 0,00	IV	0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	3 242 324,14
Investissement	A2 + B2	-248 657,08
Fonctionnement	A3 + B3	3 490 981,22

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 135 222,72
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	29 559,24
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	11 055,48
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	94 608,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 940 437,83
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	940 437,83
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	8 723 470,09	8 972 127,17
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	135 222,72	940 437,83
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 1 053 872,19	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		9 912 565,00	9 912 565,00
		+	+
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	7 900 426,47	4 658 102,33
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 3 242 324,14
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		7 900 426,47	7 900 426,47
TOTAL DU BUDGET (4)		17 812 991,47	17 812 991,47

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AP VOTEES

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
VOIR TABLEAU EN ANNEXE	VOIR TABLEAU EN ANNEXE	23	0,00
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

cf tableau annexé

Envoyé en préfecture le 06/04/2023

Reçu en préfecture le 06/04/2023

Publié le

ID : 030-253002711-20230328-DE_2023_18-DE



EPTB GARDONS

ANNEXE AU BP 2023

10/03/2023

mise à jour des AP / CP en cours

LIBELLE OPERATION	code operation	imp budgétaire	DELIBERATION	fin de l'AP intialement prévue en	TTC MONTANT DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME (Délibération initiale)	cumul CP UTILISE jusqu'au 31/12/2022	CP 2023	CP 2024
Suivi du Karts Urganien (installation d'équipements)	106PIEZO	2188	n° 2018/71	2019	79 200,00	51 876,00	10 560,00	16 764,00
Réalisation d'une protection de berge dans la traversée d'ALES phase conception	125PBALC	2312	n° 2020/16	2021	96 000,00	46 438,80	49 561,20	0,00
Acquisitions foncières Zone Humide des Paluns à Aramon - phase 2 - 2020	137PALZH	2111/2312	n° 2020/59	2021	678 005,00	136 443,00	406 000,00	135 562,00
Précision et mise en place des actions du plan de gestion des Paluns, à Aramon	146PGPA	2312	n° 2020/84	2022	96 000,00	21 194,00	48 000,00	26 806,00
Etude préalable à la restauration physique du Gardon en Gardonnenque	159RPGA	2312	n° 2021/51	2023	120 000,00	37 709,00	60 000,00	22 291,00
Opération de restauration et d'équipements des digues d'Alès - Phase Conception	163ALRC	2317	n° 2021/60	2023	158 400,00	216,00	158 184,00	0,00
Mise en place d'une station limnimétrique à La Grand'Combe - PROG DIGUE GRAND COMBE	161GCSL	21788	n° 2021/61	2023	43 200,00	216,00	36 000,00	6 984,00
Travaux de restauration et d'équipements des digues et gestion du foncier Système d'endiguement de La Grand'Combe - PROG DIGUE GRAND COMBE	162GCTR	21788	n° 2021/61	2023	480 000,00	108,00	240 000,00	239 892,00
Opération de relocalisation sur le bassin versant du Grabieux - phase préparatoire	167REGR	2313	n° 2022/17	2023	84 000,00	2 832,00	81 168,00	0,00
Création de nouveaux ouvrages piézomètres pour le suivi des karsts urgonien et hettangien	173PIEZO	2158/2188	n° 2022/34	2023	133 200,00	0,00	133 200,00	0,00
Opération de relocalisation sur le bassin versant du Grabieux - phase acquisition démolition	185ADGR	2313	n° 2022/44	2023	6 484 000,00	délibération MARS 2023 pour augmenter l'AP initiale de 295 400 €	6 779 400,00	les crédits non utilisés seront automatiquement reportés sur 2024
Etude pour l'amélioration de la mesure du débit du Gardon sur le seuil du Canal de Boucoiran - création d'une échancrure et d'une passe à poissons	186MECB	2314	n° 2022/45	2024	48 000,00	0,00	43 200,00	4 800,00

S²LO

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AE VOTEES

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

sans objet



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	390 916,31	29 559,24	84 440,76	84 440,76	114 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	1 216 030,08	11 055,48	1 163 904,53	1 163 904,53	1 174 960,01
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	578 422,17	94 608,00	7 251 674,80	7 251 674,80	7 346 282,80
Total des dépenses d'équipement		2 185 368,56	135 222,72	8 500 020,09	8 500 020,09	8 635 242,81
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
13	Subventions d'investissement (3)	7 500,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	869 880,00	0,00	221 450,00	221 450,00	221 450,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		877 380,00	0,00	223 450,00	223 450,00	223 450,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		3 062 748,56	135 222,72	8 723 470,09	8 723 470,09	8 858 692,81

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	3 062 748,56	135 222,72	8 723 470,09	8 723 470,09	8 858 692,81
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 053 872,19
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 912 565,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

II

C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	2 730 539,84	940 437,83	4 170 229,02	4 170 229,02	5 110 666,85
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	100 000,00	0,00	2 097 000,00	2 097 000,00	2 097 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total des recettes d'équipement		2 831 539,84	940 437,83	6 268 229,02	6 268 229,02	7 208 666,85
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	370 000,00	0,00	66 900,00	66 900,00	66 900,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	248 657,08	248 657,08	248 657,08
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total des recettes financières		371 000,00	0,00	316 557,08	316 557,08	316 557,08
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		3 202 539,84	940 437,83	6 584 786,10	6 584 786,10	7 525 223,93

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	1 268 500,15		2 319 153,40	2 319 153,40	2 319 153,40
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	39 400,00		68 187,67	68 187,67	68 187,67
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 307 900,15		2 387 341,07	2 387 341,07	2 387 341,07

TOTAL	4 510 439,99	940 437,83	8 972 127,17	8 972 127,17	9 912 565,00
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 912 565,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	2 387 341,07
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	4 014 855,88	0,00	3 825 285,40	3 825 285,40	3 825 285,40
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 414 675,00	0,00	1 479 300,00	1 479 300,00	1 479 300,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	74 400,00	0,00	66 500,00	66 500,00	66 500,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		5 503 930,88	0,00	5 371 085,40	5 371 085,40	5 371 085,40
66	Charges financières	60 000,00	0,00	140 000,00	140 000,00	140 000,00
67	Charges spécifiques (3)	7 500,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		5 571 430,88	0,00	5 513 085,40	5 513 085,40	5 513 085,40

023	Virement à la section d'investissement (4)	1 268 500,15		2 319 153,40	2 319 153,40	2 319 153,40
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	39 400,00		68 187,67	68 187,67	68 187,67
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 307 900,15		2 387 341,07	2 387 341,07	2 387 341,07

TOTAL	6 879 331,03	0,00	7 900 426,47	7 900 426,47	7 900 426,47
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 900 426,47
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II

C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	4 847 909,43	0,00	4 604 528,33	4 604 528,33	4 604 528,33
75	Autres produits de gestion courante (3)	43 573,90	0,00	43 574,00	43 574,00	43 574,00
Total des recettes de gestion courante		4 901 483,33	0,00	4 658 102,33	4 658 102,33	4 658 102,33
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		4 901 983,33	0,00	4 658 102,33	4 658 102,33	4 658 102,33

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	4 901 983,33	0,00	4 658 102,33	4 658 102,33	4 658 102,33
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	3 242 324,14
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 900 426,47
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	2 387 341,07
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – DEPENSES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 000,00	0,00	1 000,00
13	Subventions d'investissement (3)	1 000,00	0,00	1 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	221 450,00	0,00	221 450,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	114 000,00	0,00	114 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	1 174 960,01	0,00	1 174 960,01
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	7 346 282,80	0,00	7 346 282,80
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		8 858 692,81	0,00	8 858 692,81

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 053 872,19
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 912 565,00
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	3 825 285,40		3 825 285,40
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 479 300,00		1 479 300,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	66 500,00	0,00	66 500,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	140 000,00	0,00	140 000,00
67	Charges spécifiques (9)	2 000,00	0,00	2 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	68 187,67	68 187,67
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		2 319 153,40	2 319 153,40
Dépenses de fonctionnement – Total		5 513 085,40	2 387 341,07	7 900 426,47

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 900 426,47
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – RECETTES

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	66 900,00	0,00	66 900,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	5 110 666,85	0,00	5 110 666,85
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 097 000,00	0,00	2 097 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	1 000,00	0,00	1 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		68 187,67	68 187,67
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		2 319 153,40	2 319 153,40
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 000,00		1 000,00
Recettes d'investissement – Total		7 276 566,85	2 387 341,07	9 663 907,92

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT

248 657,08

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

9 912 565,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	10 000,00		10 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	4 604 528,33		4 604 528,33
75	Autres produits de gestion courante (8)	43 574,00	0,00	43 574,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		4 658 102,33	0,00	4 658 102,33

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

3 242 324,14

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

7 900 426,47

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 062 748,56	135 222,72	0,00	8 723 470,09	8 723 470,09	0,00	8 723 470,09	8 858 692,81
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	390 916,31	29 559,24	0,00	84 440,76	84 440,76	0,00	84 440,76	114 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 216 030,08	11 055,48	0,00	1 163 904,53	1 163 904,53	0,00	1 163 904,53	1 174 960,01
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	578 422,17	94 608,00	0,00	7 251 674,80	7 251 674,80	0,00	7 251 674,80	7 346 282,80
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 185 368,56	135 222,72	0,00	8 500 020,09	8 500 020,09	0,00	8 500 020,09	8 635 242,81
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
13	Subventions d'investissement	7 500,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	869 880,00	0,00		221 450,00	221 450,00		221 450,00	221 450,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		877 380,00	0,00	0,00	223 450,00	223 450,00	0,00	223 450,00	223 450,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		3 062 748,56	135 222,72	0,00	8 723 470,09	8 723 470,09	0,00	8 723 470,09	8 858 692,81
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)

1 053 872,19

Total des dépenses d'investissement cumulées

9 912 565,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

EPTB GARDONS - Budget Principal - BP - 2023

- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 06/04/2023

Reçu en préfecture le 06/04/2023

Publié le



ID : 030-253002711-20230328-DE_2023_18-DE

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		4 510 439,99	940 437,83	8 723 470,09	8 723 470,09	9 663 907,92
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 730 539,84	940 437,83	4 170 229,02	4 170 229,02	5 110 666,85
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	100 000,00	0,00	2 097 000,00	2 097 000,00	2 097 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total des recettes d'équipement		2 831 539,84	940 437,83	6 268 229,02	6 268 229,02	7 208 666,85
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	370 000,00	0,00	66 900,00	66 900,00	66 900,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total des recettes financières		371 000,00	0,00	67 900,00	67 900,00	67 900,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		3 202 539,84	940 437,83	6 336 129,02	6 336 129,02	7 276 566,85
021	Virement de la section de fonctionnement	1 268 500,15		2 319 153,40	2 319 153,40	2 319 153,40
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	39 400,00		68 187,67	68 187,67	68 187,67
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 307 900,15		2 387 341,07	2 387 341,07	2 387 341,07

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)

0,00

Affectation au compte 1068 (8)

248 657,08

Total des recettes d'investissement cumulées

9 912 565,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 06/04/2023

Reçu en préfecture le 06/04/2023

Publié le

The logo for S2LO, featuring the letters 'S2LO' in a stylized blue font with a white swoosh underneath.

ID : 030-253002711-20230328-DE_2023_18-DE



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 062 748,56	135 222,72	0,00	8 723 470,09	8 723 470,09	0,00	8 723 470,09	8 858 692,81
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	390 916,31	29 559,24	0,00	84 440,76	84 440,76	0,00	84 440,76	114 000,00
2031	Frais d'études	389 916,31	29 559,24		84 440,76	84 440,76	0,00	84 440,76	114 000,00
2033	Frais d'insertion	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 216 030,08	11 055,48	0,00	1 163 904,53	1 163 904,53	0,00	1 163 904,53	1 174 960,01
2111	Terrains nus	758 230,08	10 724,40		658 675,60	658 675,60	0,00	658 675,60	669 400,00
21351	Bâtiments publics	60 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	0,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
21578	Autre matériel technique	0,00	0,00		2 400,00	2 400,00	0,00	2 400,00	2 400,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	118 200,00	0,00		143 760,00	143 760,00	0,00	143 760,00	143 760,00
21788	Autres immo. corp. reçues (mise à dispo)	168 000,00	268,80		275 731,20	275 731,20	0,00	275 731,20	276 000,00
21828	Autres matériels de transport	44 400,00	0,00		24 000,00	24 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00
21838	Autre matériel informatique	43 200,00	62,28		26 337,73	26 337,73	0,00	26 337,73	26 400,01
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	12 000,00	0,00		4 800,00	4 800,00	0,00	4 800,00	4 800,00
2185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00		4 200,00	4 200,00	0,00	4 200,00	4 200,00
2188	Autres immobilisations corporelles	12 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	578 422,17	94 608,00	0,00	7 251 674,80	7 251 674,80	0,00	7 251 674,80	7 346 282,80
2312	Agencements et aménagements de terrains	197 136,36	27 060,00		70 501,20	70 501,20	0,00	70 501,20	97 561,20
2313	Constructions	40 473,60	67 548,00		6 865 020,00	6 865 020,00	0,00	6 865 020,00	6 932 568,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	174 089,81	0,00		55 200,00	55 200,00	0,00	55 200,00	55 200,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	165 722,40	0,00		259 953,60	259 953,60	0,00	259 953,60	259 953,60
238	Avances commandes immo corporelles	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Publié le information Crédits gérés hors AP ID : 030-253002711-20230328-DE_2023_18-DE	TOTAL (RAR N-1 Vote) III = I + II
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 185 368,56	135 222,72	0,00	8 500 020,09	8 500 020,09	0,00	8 500 020,09	8 635 242,81
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
10222	FCTVA	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
13	Subventions d'investissement	7 500,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	6 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	869 880,00	0,00		221 450,00	221 450,00		221 450,00	221 450,00
16311	Emprunt obligataire remboursable in fine	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	842 190,00	0,00		193 760,00	193 760,00		193 760,00	193 760,00
16876	Dettes - Autres établ. publics locaux	27 690,00	0,00		27 690,00	27 690,00		27 690,00	27 690,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		877 380,00	0,00	0,00	223 450,00	223 450,00	0,00	223 450,00	223 450,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		3 062 748,56	135 222,72	0,00	8 723 470,09	8 723 470,09	0,00	8 723 470,09	8 858 692,81
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

- (1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 06/04/2023

Reçu en préfecture le 06/04/2023

Publié le



ID : 030-253002711-20230328-DE_2023_18-DE

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQU

Cet état ne contient pas d'information.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUI

Cet état ne contient pas d'information.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		4 510 439,99	940 437,83	8 723 470,09	8 723 470,09	9 663 907,92
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 730 539,84	940 437,83	4 170 229,02	4 170 229,02	5 110 666,85
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	1 747 371,74	814 878,02	3 843 963,61	3 843 963,61	4 658 841,63
1322	Subv. non transf. Régions	193 021,29	17 854,54	201 796,74	201 796,74	219 651,28
1323	Subv. non transf. Départements	141 184,53	27 705,27	106 698,47	106 698,47	134 403,74
13278	Autres fonds européens	648 962,28	80 000,00	17 770,20	17 770,20	97 770,20
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	100 000,00	0,00	2 097 000,00	2 097 000,00	2 097 000,00
1641	Emprunts en euros	100 000,00	0,00	2 097 000,00	2 097 000,00	2 097 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total des recettes d'équipement		2 831 539,84	940 437,83	6 268 229,02	6 268 229,02	7 208 666,85
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	370 000,00	0,00	66 900,00	66 900,00	66 900,00
10222	FCTVA	370 000,00	0,00	66 900,00	66 900,00	66 900,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total des recettes financières		371 000,00	0,00	67 900,00	67 900,00	67 900,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		3 202 539,84	940 437,83	6 336 129,02	6 336 129,02	7 276 566,85
021	Virement de la section de fonctionnement	1 268 500,15		2 319 153,40	2 319 153,40	2 319 153,40
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	39 400,00		68 187,67	68 187,67	68 187,67
21838	Autre matériel informatique	0,00		0,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	794,00		800,00	800,00	800,00
281351	Bâtiments publics	162,00		1 200,00	1 200,00	1 200,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	17 100,00		22 000,00	22 000,00	22 000,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote	Publié le	Assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	ID : 030-253002711-20230328-DE_2023_18-DE		III = I + II
281828	Autres matériels de transport	7 393,00		20 000,00	20 000,00			20 000,00
281838	Autre matériel informatique	8 722,00		14 000,00	14 000,00			14 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 051,00		2 187,67	2 187,67			2 187,67
28188	Autres immo. corporelles	4 178,00		8 000,00	8 000,00			8 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		1 307 900,15		2 387 341,07	2 387 341,07			2 387 341,07

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		6 879 331,03	0,00	0,00	7 900 426,47	7 900 426,47	0,00	7 900 426,47	7 900 426,47
011	Charges à caractère général (3)	4 014 855,88	0,00	0,00	3 825 285,40	3 825 285,40	0,00	3 825 285,40	3 825 285,40
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 414 675,00	0,00		1 479 300,00	1 479 300,00		1 479 300,00	1 479 300,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	74 400,00	0,00	0,00	66 500,00	66 500,00	0,00	66 500,00	66 500,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		5 503 930,88	0,00	0,00	5 371 085,40	5 371 085,40	0,00	5 371 085,40	5 371 085,40
66	Charges financières	60 000,00	0,00		140 000,00	140 000,00		140 000,00	140 000,00
67	Charges spécifiques (3)	7 500,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		67 500,00	0,00	0,00	142 000,00	142 000,00		142 000,00	142 000,00
Total des dépenses réelles		5 571 430,88	0,00	0,00	5 513 085,40	5 513 085,40	0,00	5 513 085,40	5 513 085,40
023	Virement à la section d'investissement	1 268 500,15			2 319 153,40	2 319 153,40		2 319 153,40	2 319 153,40
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	39 400,00			68 187,67	68 187,67		68 187,67	68 187,67
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 307 900,15			2 387 341,07	2 387 341,07		2 387 341,07	2 387 341,07
D002 Résultat reporté ou anticipé (5)									0,00
Total des dépenses de fonctionnement cumulées									7 900 426,47

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

EPTB GARDONS - Budget Principal - BP - 2023

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 06/04/2023

Reçu en préfecture le 06/04/2023

Publié le



ID : 030-253002711-20230328-DE_2023_18-DE

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE****III****B****RECETTES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 901 983,33	0,00	4 658 102,33	4 658 102,33	4 658 102,33
013	Atténuations de charges (2)	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	4 847 909,43	0,00	4 604 528,33	4 604 528,33	4 604 528,33
75	Autres produits de gestion courante (2)	43 573,90	0,00	43 574,00	43 574,00	43 574,00
Total des recettes de gestion des services		4 901 483,33	0,00	4 658 102,33	4 658 102,33	4 658 102,33
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		4 901 983,33	0,00	4 658 102,33	4 658 102,33	4 658 102,33
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)**3 242 324,14****Total des recettes de fonctionnement cumulées****7 900 426,47**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		6 879 331,03	0,00	0,00	7 900 426,47	7 900 426,47	0,00	7 900 426,47	7 900 426,47
011	Charges à caractère général (4)	4 014 855,88	0,00	0,00	3 825 285,40	3 825 285,40	0,00	3 825 285,40	3 825 285,40
60611	Eau et assainissement	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
60612	Energie - Electricité	5 500,00	0,00		6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
60621	Combustibles	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
60622	Carburants	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
60631	Fournitures d'entretien	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	18 000,00	0,00		24 400,00	24 400,00	0,00	24 400,00	24 400,00
60636	Habillement et vêtements de travail	7 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6064	Fournitures administratives	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6068	Autres matières et fournitures	50,00	0,00		50,00	50,00	0,00	50,00	50,00
611	Contrats de prestations de services	55 200,00	0,00		55 200,00	55 200,00	0,00	55 200,00	55 200,00
6132	Locations immobilières	7 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
61358	Autres	1 000,00	0,00		5 800,00	5 800,00	0,00	5 800,00	5 800,00
614	Charges locatives et de copropriété	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	72 000,00	0,00		60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
61524	Entretien bois et forêts	2 327 878,88	0,00		2 185 821,29	2 185 821,29	0,00	2 185 821,29	2 185 821,29
61551	Entretien matériel roulant	9 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6156	Maintenance	47 300,00	0,00		65 800,00	65 800,00	0,00	65 800,00	65 800,00
6161	Multirisques	30 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
617	Etudes et recherches	1 104 977,00	0,00		922 668,11	922 668,11	0,00	922 668,11	922 668,11
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6188	Autres frais divers	16 700,00	0,00		29 700,00	29 700,00	0,00	29 700,00	29 700,00
62268	Autres honoraires, conseils	29 800,00	0,00		33 800,00	33 800,00	0,00	33 800,00	33 800,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6228	Divers	33 150,00	0,00		20 446,00	20 446,00	0,00	20 446,00	20 446,00
6231	Annonces et insertions	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	3 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6234	Réceptions	16 000,00	0,00		23 800,00	23 800,00	0,00	23 800,00	23 800,00
6236	Catalogues et imprimés	14 400,00	0,00		9 200,00	9 200,00	0,00	9 200,00	9 200,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
			I						
6238	Divers	63 300,00	0,00		189 200,00	189 200,00	0,00	189 200,00	189 200,00
6251	Voyages, déplacements et missions	25 000,00	0,00		23 000,00	23 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00
6261	Frais d'affranchissement	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6262	Frais de télécommunications	22 100,00	0,00		22 900,00	22 900,00	0,00	22 900,00	22 900,00
627	Services bancaires et assimilés	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6281	Concours divers (cotisations)	11 000,00	0,00		14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	12 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6288	Autres services extérieurs	21 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
63512	Taxes foncières	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 414 675,00	0,00		1 479 300,00	1 479 300,00		1 479 300,00	1 479 300,00
6218	Autre personnel extérieur	218 300,00	0,00		211 800,00	211 800,00		211 800,00	211 800,00
6331	Versement mobilité	12 000,00	0,00		13 064,00	13 064,00		13 064,00	13 064,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	600,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	10 000,00	0,00		11 105,00	11 105,00		11 105,00	11 105,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	420 000,00	0,00		460 000,00	460 000,00		460 000,00	460 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	18 000,00	0,00		11 900,00	11 900,00		11 900,00	11 900,00
64113	NBI	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
64118	Autres indemnités	140 000,00	0,00		161 000,00	161 000,00		161 000,00	161 000,00
64131	Rémunérations	200 000,00	0,00		190 000,00	190 000,00		190 000,00	190 000,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		3 500,00	3 500,00		3 500,00	3 500,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
64138	Primes et autres indemnités	25 000,00	0,00		26 220,00	26 220,00		26 220,00	26 220,00
6417	Rémunérations des apprentis	14 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00		12 000,00	12 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	128 000,00	0,00		128 000,00	128 000,00		128 000,00	128 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	150 000,00	0,00		158 000,00	158 000,00		158 000,00	158 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	10 000,00	0,00		7 550,00	7 550,00		7 550,00	7 550,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	48 000,00	0,00		52 861,00	52 861,00		52 861,00	52 861,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	200,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	5 500,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	375,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	12 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00		12 000,00	12 000,00
6488	Autres	700,00	0,00		800,00	800,00		800,00	800,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
			I						
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	74 400,00	0,00	0,00	66 500,00	66 500,00	0,00	66 500,00	66 500,00
65311	Indemnités de fonction	39 000,00	0,00		39 000,00	39 000,00	0,00	39 000,00	39 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	15 000,00	0,00		14 800,00	14 800,00	0,00	14 800,00	14 800,00
65313	Cotisations de retraite	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	17 000,00	0,00		9 700,00	9 700,00	0,00	9 700,00	9 700,00
65888	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		5 503 930,88	0,00	0,00	5 371 085,40	5 371 085,40	0,00	5 371 085,40	5 371 085,40
66	Charges financières	60 000,00	0,00		140 000,00	140 000,00		140 000,00	140 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	34 000,00	0,00		140 000,00	140 000,00		140 000,00	140 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-604,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6618	Intérêts des autres dettes	26 604,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	7 500,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	7 500,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		67 500,00	0,00	0,00	142 000,00	142 000,00		142 000,00	142 000,00
Total des dépenses réelles		5 571 430,88	0,00	0,00	5 513 085,40	5 513 085,40	0,00	5 513 085,40	5 513 085,40
023	Virement à la section d'investissement	1 268 500,15			2 319 153,40	2 319 153,40		2 319 153,40	2 319 153,40
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	39 400,00			68 187,67	68 187,67		68 187,67	68 187,67
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	39 400,00			68 187,67	68 187,67		68 187,67	68 187,67
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 307 900,15			2 387 341,07	2 387 341,07		2 387 341,07	2 387 341,07

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

Envoyé en préfecture le 06/04/2023

Reçu en préfecture le 06/04/2023

Publié le



ID : 030-253002711-20230328-DE_2023_18-DE

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 901 983,33	0,00	4 658 102,33	4 658 102,33	4 658 102,33
013	Atténuations de charges (3)	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	4 847 909,43	0,00	4 604 528,33	4 604 528,33	4 604 528,33
74711	Participation Etat emploi jeunes	221 688,78	0,00	155 096,90	155 096,90	155 096,90
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participation régions	166 800,00	0,00	111 787,03	111 787,03	111 787,03
7473	Participation départements	62 766,65	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
74758	Participation autres groupements	2 975 176,00	0,00	2 960 176,31	2 960 176,31	2 960 176,31
74771	Participation Fonds social européen	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	1 421 478,00	0,00	1 366 468,09	1 366 468,09	1 366 468,09
75	Autres produits de gestion courante (3)	43 573,90	0,00	43 574,00	43 574,00	43 574,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	43 573,90	0,00	43 574,00	43 574,00	43 574,00
Total des recettes de gestion des services		4 901 483,33	0,00	4 658 102,33	4 658 102,33	4 658 102,33
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		4 901 983,33	0,00	4 658 102,33	4 658 102,33	4 658 102,33
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

EPTB GARDONS - Budget Principal - BP - 2023

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Envoyé en préfecture le 06/04/2023

Reçu en préfecture le 06/04/2023

Publié le



ID : 030-253002711-20230328-DE_2023_18-DE

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 227 456,00									
1641 Emprunts en euros (total)					2 227 456,00									
00000386813	SAS CREDIT AGRICOLE DU LANGUDOC ROUSSILLON	27/04/2015		22/01/2016	300 000,00	F		2,090	2,129		T	X Echéance constante		A-1
00002972727	SAS CREDIT AGRICOLE DU LANGUDOC ROUSSILLON	18/03/2019		01/06/2020	230 000,00	F		1,820	1,816		A	X Echéance constante		A-1
02N0PN017PR	SAS CREDIT AGRICOLE DU LANGUDOC ROUSSILLON	06/11/2012		25/01/2013	350 000,00	F		4,350	4,437		M	X Echéance constante		A-1
03037412	SA BANQUE CHAIX	06/05/2013		20/05/2014	120 000,00	F		3,950	4,069		A	X Echéance constante		A-1
8122069/8227287	SAS CAISSE D EPARGNE	28/09/2012		25/12/2013	180 000,00	F		5,130	5,148		A	X Echéance constante		A-1
MON528223EUR/0529386/001	BANQUE POSTALE	02/09/2019		01/10/2020	285 658,00	F		0,810	0,823		A	X Echéance constante		A-1
MON528230EUR/0529392/001	BANQUE POSTALE	27/09/2019		01/11/2020	761 798,00	F		0,810	0,810		A	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									

EPTB GARDONS - Budget Principal - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 06/04/2023

Reçu en préfecture le 06/04/2023

Publié le



ID : 030-253002711-20230328-DE_2023_18-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											dité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise							
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00												
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00												
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					276 900,00												
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00												
1687 Autres dettes (total)					276 900,00												
CONV 20190468/OP 412 2019 027	AGENCE EAU RHONE MEDITERRANEE ET CORSE	03/09/2019		16/12/2021	276 900,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante				A-1	
Total général					2 504 356,00												

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 519 945,72					145 263,45	27 418,15	0,00	5 062,68
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 519 945,72					145 263,45	27 418,15	0,00	5 062,68
00000386813		0,00	A-1	171 609,45	7,75	F		2,129	19 919,12	3 431,20	0,00	607,64
00002972727		0,00	A-1	188 838,74	11,42	F		1,816	14 222,84	3 436,87	0,00	1 853,84
02N0PN017PR		0,00	A-1	142 990,48	4,92	F		4,437	26 170,09	5 702,39	0,00	84,69
03037412		0,00	A-1	56 472,30	5,33	F		4,069	8 524,57	2 230,66	0,00	1 231,06
8122069/8227287		0,00	A-1	112 054,31	9,92	F		5,148	8 854,91	5 748,39	0,00	88,24
MON528223EUR/0529386/001		0,00	A-1	231 257,83	11,75	F		0,823	18 427,94	1 873,19	0,00	430,98
MON528230EUR/0529392/001		0,00	A-1	616 722,61	11,83	F		0,810	49 143,98	4 995,45	0,00	766,23
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		221 520,00					27 690,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		221 520,00					27 690,00	0,00	0,00	0,00
CONV 20190468/OP 412 2019 027		0,00	A-1	221 520,00	7,92	F	0,000	27 690,00	0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		1 741 465,72				172 953,45	27 418,15	0,00	5 062,68	

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	8	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,98	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 741 465,72	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME****B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		13-12-2022
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	VOIR TABLEAU EN ANNEXE	10	17/03/2004
L	VOIR TABLEAU EN ANNEXE	10	17/03/2004
L	VOIR TABLEAU EN ANNEXE	10	17/03/2004
L	VOIR TABLEAU EN ANNEXE	10	17/03/2004

annexe à la délibération n° 2022/51

EPTB Gardons

DETAIL DES DUREES D'AMORTISSEMENT A COMPTER DU 01/01/2023

COMPTE	CATEGORIE	AMORTISSEMENT
203 Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion		
2031	Frais d'études	5 ans
2032	Frais de recherche et de développement	5 ans
2033	Frais d'insertion	5 ans
205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires		
2051	Droits d'usag, certificats	3 ans
2051	Logiciels de bureautique	10 ans
2051	Applications informatiques	10 ans
208 Autres immobilisations incorporelles		
2087	Immobilisations incorporelles reçues au titre d'une mise à disposition	10 ans
2088	Autres immobilisations incorporelles	10 ans
211 Terrains		
2111	Terrains nus	non amortissables
2113	Terrains aménagés autres que voirie	non amortissables
2115	Terrains bâtis	non amortissables
2117	Bois et forêts	non amortissables
2118	Autres terrains	non amortissables
212 Agencements et aménagements de terrains		
2121	Plantations arbres et arbustes	15 ans
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	15 ans
213 Constructions		
21311	Batiments administratifs	non amortissables
21318	Autres batiments publics	non amortissables
2135 Installations générales, agencements, aménagements des constructions		
21351	Bâtiments publics	non amortissables
2138 Autres constructions		
2138	Autres constructions	non amortissables
214 Constructions sur sol d'autrui		
2141	Bâtiments publics	non amortissables
2145	Installations générales, agencements, aménagements	15 ans
2148	Autres constructions	20 ans
215 Installations, matériel et outillage techniques		
2158	tronçonneuses, autres petits outils	2 ans
2158	débroussailleuses, autres petits outils	3 ans
2158	broyeur de branches	3 ans
2158	matériel auto porté, débusqueurs et autre gros outillage	7 ans
2158	autres outillages techniques (exemples : conductimètre, courantomètre, drone, etc)	10 ans
217 Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition		
2171	Terrains	non amortissables
21711	Terrains nus	non amortissables
21713	Terrains aménagés autres que voirie	non amortissables
21715	Terrains bâtis	non amortissables
21717	Bois et forêts	non amortissables
21718	Autres terrains	non amortissables
2172	Agencements et aménagements de terrains	non amortissables
21721	Plantations d'arbres et arbustes	non amortissables

21728	Autres agencements et aménagements	
2173	Constructions	non amortissables
217318	Autres bâtiments publics	non amortissables
218 Autres immobilisations corporelles		
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	20 ans
<i>2182 Matériel de transport</i>		
21828	Autres matériels de transport	10 ans
<i>2183 Matériel informatique</i>		
21838	Autre matériel informatique : PC portables, tablettes, y compris logiciels installés	5 ans
21838	Ecrans informatiques, imprimantes, scanners	10 ans
21838	Autre matériel informatique y compris logiciels installés	5 ans
21838	Autre matériel informatique : copieur	3 ans
<i>2184 Matériel de bureau et mobilier</i>		
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers : bureaux, chaises, armoires et autres meubles, quel que soit leur montant	15 ans
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers : fauteuils pivotants sur roulettes, quel que soit leur montant	5 ans
2185	Matériel de téléphonie : téléphones fixes, accessoires téléphonie fixe	10 ans
2185	Matériel de téléphonie : portables et accessoires	3 ans
2188	Autres : coffre fort, armoire forte	20 ans
2188	Autres	10 ans

S²LO

IV

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES****SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		8,00	0,00	8,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint Administratif	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Administratif Ppal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif Ppal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Attaché Principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché Territorial	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur Principal de 2ème Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		20,00	0,00	20,00	14,00	0,00	14,00
Adjoint technique	C	6,00	0,00	6,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique Principal de 2ème classe	C	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Ingénieur	A	4,00	0,00	4,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur Hors Classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Technicien Principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Territorial	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

EPTB GARDONS - Budget Principal - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 06/04/2023

Reçu en préfecture le 06/04/2023

Publié le 06/04/2023
 ID : 030-253002711-20230328-DE_2023_18-DE

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS PHYSIQUES (4)	AGENTS TITULAIRES	
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL		AGENTS TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		28,00	0,00	28,00	17,00	0,00	17,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				121 000,00		
Adjoint adm ppal 2ème cl	C	ADM		28 000,00	A art 3 II	CDD CONTRAT DE PROJET
Chargé de mission Travaux rivière	B	OTR		25 000,00	A art 3 II	CDD CONTRAT DE PROJET
Chargé de mission communication	A	OTR		32 000,00	A art 3 II	CDD CONTRAT DE PROJET
Chargé de mission ressource eau	A	OTR		36 000,00	A art 3 II	CDD CONTRAT DE PROJET
TOTAL GENERAL				121 000,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).
 343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		222 450,00	I 222 450,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		221 450,00	221 450,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	193 760,00	193 760,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	27 690,00	27 690,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 000,00	1 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10222	FCTVA	1 000,00	1 000,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	222 450,00	135 222,72	1 053 872,19	1 411 544,91

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 455 241,07	III 2 455 241,07
Ressources propres externes de l'année (a)		66 900,00	66 900,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	66 900,00	66 900,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		2 388 341,07	2 388 341,07
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	800,00	800,00
281351	Bâtiments publics	1 200,00	1 200,00
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	22 000,00	22 000,00
281828	Autres matériels de transport	20 000,00	20 000,00
281838	Autre matériel informatique	14 000,00	14 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 187,67	2 187,67
28188	Autres immo. corporelles	8 000,00	8 000,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 000,00	1 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 319 153,40	2 319 153,40

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 455 241,07	940 437,83	0,00	248 657,08	3 644 335,98

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 411 544,91
Ressources propres disponibles	IV	3 644 335,98
Solde	V = IV – II (8)	2 232 791,07

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT EN RECETTE

Collectivité : **EPTB GARDONS**Budget : **Budget Principal****2022**

Compte	Opération	Montant prévu	Montant ordonnancé	Montant reste à réaliser
024 - Produits de cessions		1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
10222 - F.C.T.V.A.		370 000,00 €	379 801,15 €	0,00 €
13211 - Subventions d'ETAT		144 000,00 €	8 575,50 €	34 361,35 €
13212 - AGENCE DE L'EAU		1 603 371,74 €	496 360,00 €	780 516,67 €
1322 - Régions		193 021,29 €	32 897,59 €	17 854,54 €
1323 - Départements		141 184,53 €	22 239,94 €	27 705,27 €
1327 - Budget communautaire et fonds structurels		648 962,28 €	625 152,47 €	80 000,00 €
1641 - Emprunts en euros		100 000,00 €	0,00 €	0,00 €
238 - Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corporelles		1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
	Total des recettes	3 202 539,84 €	1 565 026,65 €	940 437,83 €

Le Président

Max ROUSTAN



ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT EN DEPENSE

Collectivité : **EPTB GARDONS**Budget : **Budget Principal****2022**

Compte	Opération	Montant prévu	Montant ordonnancé	Montant reste à réaliser
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		1 310 191,43 €	1 310 191,43 €	0,00 €
020 - Dépenses imprévues (investissement)		137 500,00 €	0,00 €	0,00 €
1321 - Etat et établissements nationaux		6 500,00 €	1 077,00 €	0,00 €
1326 - Autres établissements publics locaux		1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
1641 - Emprunts en euros		842 190,00 €	842 187,29 €	0,00 €
16876 - Autres établissements publics locaux		27 690,00 €	27 690,00 €	0,00 €
2031 - Frais d'études		389 916,31 €	44 945,16 €	29 559,24 €
2033 - Frais d'insertion		1 000,00 €	648,00 €	0,00 €
2111 - Terrains nus		758 230,08 €	27 914,96 €	10 724,40 €
2135 - Installat° générales, agencements, aménagements des construct°		60 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques		118 200,00 €	20 296,15 €	268,80 €
21788 - Autres immos corporelles reçues au titre d'une mise à dispo		168 000,00 €	44 176,80 €	0,00 €
2182 - Matériel de transport		44 400,00 €	44 195,52 €	0,00 €
2183 - Matériel de bureau et matériel informatique		43 200,00 €	33 633,64 €	62,28 €
2184 - Mobilier		12 000,00 €	9 169,07 €	0,00 €
2188 - Autres immobilisations corporelles		12 000,00 €	2 787,34 €	0,00 €
2312 - Agencements et aménagements de terrains		197 136,36 €	75 994,25 €	65 688,00 €
2313 - Constructions		40 473,60 €	47 639,62 €	14 640,00 €
2314 - Constructions sur sol d'autrui		2 040,00 €	0,00 €	0,00 €
23149 - Tx de gestion du Briançon		172 049,81 €	127 444,47 €	0,00 €
2317 - Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition		165 722,40 €	540,00 €	14 280,00 €
238 - Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corporelles		1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total des dépenses		4 510 439,99 €	2 660 530,70 €	135 222,72 €



le Président
Max ROUSTAN

EPTB GARDONS - Budget Principal

ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le Le Président, Max ROUSTAN,
A Nîmes, le 28/03/2023
Le Le Président, Max ROUSTAN,

Nombre de membres en exercice : 31
Nombre de membres présents : 19
Nombre de suffrages exprimés : 22
VOTES : Pour : 22
 Contre : 0
 Abstention : 0
Date de convocation : 16/03/2023

Délibéré par le Comité syndical, réuni en session Ordinaire.
A Nîmes, le 28/03/2023

Les membres du Comité syndical,



Certifié exécutoire par le Le Président, Max ROUSTAN, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

A Nîmes, le

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : EPTB GARDON (30)
Utilisateur : MOULIN Françoise

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DE_2023_18
Objet :	BUDGET PRIMITIF 2023
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-03-28 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	030-253002711-20230328-DE_2023_18-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 030-253002711-20230328-DE_2023_18-DE-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : 2023_18_BP 2023v2.pdf Nom métier : 99_DE-030-253002711-20230328-DE_2023_18-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	1.1 Mo
Document principal (Délibération) Nom original : BP 2023.pdf Nom métier : 99_DE-030-253002711-20230328-DE_2023_18-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	883.9 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : DOCBUDG-25300271100021-030090-BP-2023-06042023000000.xml Nom métier : 99_DE-030-253002711-20230328-DE_2023_18-DE-1-1_3.xml	text/xml	100.1 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	6 avril 2023 à 17h29min40s	Dépôt initial

En attente de transmission	6 avril 2023 à 17h29min48s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	6 avril 2023 à 17h29min50s	Transmis au MI
Acquittement reçu	6 avril 2023 à 17h30min40s	Reçu par le MI le 2023-04-06